

BEILLEROT Les compétences collectives et la question des savoirs, Cahiers pédagogiques, n°297 1991

Auteur :ronie bouchon<ronie.bouchon@neuf.fr>

J. BEILLEROT parle le concept de compétences collectives en partant d'un postulat : "il y a des compétences (et donc des savoirs) qu'aucun n'aurait pu détenir, ni inventer ou construire seul".

extraits de BEILLEROT, J., Octobre 1991,

Les compétences collectives et la question des savoirs, Cahiers pédagogiques, n°297, Paris, pp.40-41.

J. BEILLEROT introduit brièvement, mais de manière éclairante, le concept de compétences collectives en partant d'un postulat : "il y a des compétences (et donc des savoirs) qu'aucun n'aurait pu détenir, ni inventer ou construire seul". Ainsi, on ne peut apprendre à négocier qu'à plusieurs, et une négociation réussit ou échoue pour tous.

Ces compétences collectives résultent de la conjugaison de compétences individuelles (agencement de savoirs différents ou agencements de savoirs mis différemment en oeuvre), qui sont plus que l'addition de chacune.

"La production de savoir collectif nouveau implique au moins trois séries de compétences aux unités de production de ce savoir :

- des capacités techniques (de l'animation de réunion à l'usage de matériels informatiques);
- des capacités d'élaboration à plusieurs, ce qui met en jeu aussi bien les dimensions affectives des personnes que la capacité à la rationalité dans l'étude des problèmes;
- la nécessité pour chaque groupe de "gérer" les phénomènes de pouvoir internes et externes (la responsabilité collective est une condition nécessaire à la possible production de savoirs)."

issu du site de François Muller <http://francois.muller.free.fr/diversifier/COMPCOLLECTIVE.htm>